



# Prestations propriétaires 2022

Les pensions		Accès Installations D'élevage	Prise en pension	Total à payer
Stabulation libre	Poney	134.5	134.50	269
	Cheval	155.50	155.50	311
	Bien que les équidés aient un abri à disposition, il est nécessaire qu'ils aient un poil d'hiver pour pouvoir rester en liberté dehors En conséquence, les équidés n'arrivant pas de pensions en extérieur ne pourront être introduits sur l'exploitation qu'à partir d'avril et jusqu'à octobre  Les équidés sont nourris avec un aliment floconné deux fois par jour individuellement en box			
Box + paddock	Cette prestation n'est plus proposée			

Les cours	Accès installations	Enseignement	Total à payer
1 séance isolée propriétaire collective	12.50	12.50	25
Forfait 10 séances propriétaire Séance 1h	50	50	100
Forfait 20 séances propriétaire Séance 1h	95	95	190
Séance particulière propriétaire avec son cheval	20	20	40

Les balades encadrées par enseignant	
Balade 1 heure	Gratuit
Balade 2 heures	1 séance